

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTES EUROPEENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 23 janvier 1975  
BO/ab

remis au telex à 15 h

432

priorite P 1

Note BIO COM (75) 26 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

REUNION DE LA COMMISSION DU 22 JANVIER 1975

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire sur les résultats des travaux de la Commission, le porte-parole a fait les commentaires suivants :

1. Commentaire Conseil affaires générales : point énergie

La Commission n'est pas satisfaite - et elle ne le cache pas - que le Conseil n'ait pas été en mesure de prendre les décisions qui s'imposaient en matière énergétique, c'est-à-dire dans un domaine où l'intérêt communautaire est manifeste et dans lequel les hésitations et l'indécision ne peuvent que conduire à des situations très graves. La Commission continue dans son action, afin que l'Europe puisse faire valoir ses conceptions et ses intérêts légitimes

En ce qui concerne la préparation du dialogue entre pays consommateurs en voie de développement, pays consommateurs industrialisés et pays producteurs, il s'agit d'une question qui touche directement la politique extérieure commune. Dès lors, il est indispensable que la Communauté s'exprime sur la politique qu'elle peut et doit suivre et agir en conséquence.

La Commission tient à souligner une fois encore que le poids de la Communauté sera à la mesure de son unité. La Commission a l'intention de relancer son action lors des prochains Conseils du mois de février. Elle compte soumettre prochainement des propositions nouvelles sur les instruments communautaires de la politique de l'énergie, en complément de celles qui sont déjà à l'examen du Comité de l'énergie et du Conseil.

2. Commentaire Conseil agricole :

En ce qui concerne l'agriculture, la Commission a regretté le retard intervenu dans la fixation des prix de la prochaine campagne, malgré les engagements antérieurs d Conseil. La nouvelle échéance fixée doit être absolument tenue.

./.

La Commission reste convaincue qu'un accord sur les prix agricoles 75/76 n'est possible que par une combinaison de trois éléments, comme dans sa proposition initiale : relèvement substantiel des prix communs, début d'élimination des montants compensatoires monétaires de manière à tenir compte des taux différents d'inflation, et mesures d'aides directes aux producteurs. C'est sur ces bases que M. Lardinois s'emploiera à favoriser un accord général et poursuivra les contacts nécessaires avec les Etats membres.

### 3. Préférences Généralisées

La Commission a préparé une communication au Conseil sur le schéma communautaire des préférences tarifaires généralisées en faveur des pays en voie de développement, l'objet étant d'ouvrir un débat politique au Conseil sur le développement futur de ces préférences. Le document doit faire l'objet de quelques retouches avant d'être transmis au Conseil. Il sera alors distribué à la presse.

### 4. Politique régionale

Tandis que le groupe des affaires économiques du Conseil examine le dossier de la politique régionale, le travail se poursuit au sein des services de la Commission pour que celle-ci, au cours de sa réunion de la semaine prochaine, puisse avoir une première discussion à ce sujet. Le Président Ortoli insiste sur la nécessité d'accélérer les travaux, afin que des instruments destinés à faire démarrer le Fonds régional puissent être approuvés et mis en place le plus rapidement possible.

Il est important que les Etats membres prennent, en temps utile, des dispositions pour présenter de bons dossiers au Fonds régional, pour que les premiers projets puissent être réalisés avant la fin de l'année. La discussion sur les instruments à mettre en place devrait pouvoir se faire lors d'un des premiers Conseils du mois de février.

### 5. Visite de M. Cheysson en Algérie

M. Cheysson a rendu compte de son récent voyage en Algérie; c'est la première fois qu'une invitation officielle est adressée par le gouvernement de la République algérienne à un membre de la Commission. M. Cheysson a souligné l'importance des contacts qu'il a eus et l'intérêt manifesté par ses interlocuteurs, notamment par le Président Boumediène pour les affaires communautaires et les relations CEE/Algérie.

### 6. Programme d'action de la Commission

- En ce qui concerne le calendrier pour l'exécution rapide des obligations découlant du Sommet de Paris, la Commission tiendra une réunion spéciale le jeudi 30 janvier, portant, entre autres, sur le mécanisme correcteur de la contribution britannique.

- En ce qui concerne les actions à court terme dans la perspective de l'union économique et monétaire, je vous rappelle que la Commission a créé un groupe de travail, dont le chef de file est M. Haferkamp et comprenant MM. Borschette, Gundelach et Spinelli et que, d'autre part, un certain nombre d'actions plus spécifiques seront préparées par des groupes de travail présidés par des membres de la Commission.

- En ce qui concerne les développements politiques à plus long terme, un rapport sur les conceptions d'ensemble de l'Union économique et monétaire sera préparé par un groupe de travail à désigner par le Président et M. Haferkamp.
- En vue d'un premier débat général sur l'union européenne, la Commission se réunira le dimanche 9 février, toute la journée.

Amitiés

B. DELVI

